

## Ubuesque!

**Il s'agit sans doute d'une première dans l'histoire parlementaire de la V<sup>e</sup> République : des députés de la majorité engage un recours au Conseil constitutionnel, avec le soutien d'un ministre, contre un texte que la même majorité a adopté quelques jours auparavant.**

**V**oilà exactement ce qui s'est passé pour le texte sur les langues régionales, porté par le député du Morbihan, Paul Molac.

Donc, à celles et ceux qui défendent les langues régionales, les députés de la République en Marche peuvent dire **«vous voyez bien qu'on est d'accord avec vous, puisque nous avons voté pour la proposition de loi»**. Et à celles et ceux qui s'arcbutent sur l'usage exclusif du Français, ils peuvent dire **«vous voyez bien, que nous sommes d'accord avec vous, puisque nous avons engagé un recours»**.

C'est peu dire que Paul Molac était particulièrement remonté lorsqu'il a demandé des comptes au ministre de l'Éducation nationale.

**«Il ne cache même plus l'influence qui a été la sienne dans cette entreprise, dans le plus total mépris de la séparation des pouvoirs»**, s'est indigné le député du Morbihan. C'est, en effet, un membre de son cabinet qui a rédigé le contenu de la saisine.

**«Je suis stupéfait par tant de légèreté de la part de Monsieur Blanquer, avec une passivité étonnante du Premier ministre, face aux agissements de son ministre. D'autant qu'en l'espèce, la procédure de l'instruction au sein du Conseil constitutionnel se trouve biaisée : face au recours porté par les 61 parlementaires de la majorité,**



Un déni de démocratie

**il revient au secrétariat général du gouvernement et à lui seul de formuler un mémoire en défense pris en compte par les Sages. Mais comment le gouvernement pourrait-il défendre une loi contre laquelle il a lui-même piloté et rédigé en sous-main la saisine ?»**

**«La réponse de Monsieur Blanquer sur le fait que je puisse moi-même formuler des observations écrites au Conseil constitutionnel n'est absolument pas recevable, car rien n'indique que de telles observations pourraient être prises en compte lors de l'instruction»**, précise Paul Molac. Pire, les requérants ne semblent pas assumer leur initiative et n'ont pas publié le contenu de leur saisine. **«Sans la révélation de ce document dans le journal Mediapart, aujourd'hui, soit treize jours après sa transmission au Conseil constitutionnel, nous n'aurions même pas su avec certitude sur quelles bases formuler d'éventuelles observations en défense.»**

On se retrouve donc dans une situation où une loi, adoptée par l'Assemblée nationale, risque d'être invalidée par le Conseil constitutionnel, sur la base d'une argumentation préparée par le cabinet d'un ministre sans que le porteur de cette loi ne puisse en démontrer la constitutionnalité.

Et le tout sans la moindre réaction du président de l'Assemblée nationale...

**CAP  
FINISTÈRE**  
26 B, rue Aristide-Briand  
29000 QUIMPER  
DÉPOSÉ LE 12/05/2021

SITE DE DEPOT  
**P1**  
LA POSTE  
DISPENSE DE TIMBRAGE

## Puzzle

**A**u congrès d'Aubervilliers qui avait suivi la défaite de 2017, Olivier Faure avait paraphrasé Audiard pour décrire l'état de la Gauche «éparpillée façon puzzle».

Depuis, patiemment, les Socialistes récupèrent les pièces éparpillées pour reconstituer un nouveau puzzle qui rappellera, par bien des aspects, celui qui a été cassé mais qui ne lui ressemblera pas totalement.

Avec les *Live du projet*, tous les premiers jeudis de chaque mois, le tableau commence à se dessiner.

Après la santé, le travail et la justice environnementale, celui du mois de mai était consacré à la jeunesse. Et les pièces du puzzle commencent à s'emboîter autour de la manière dont nous allons rendre effective la promesse républicaine d'égalité pour l'ensemble des Françaises et des Français : une attention particulière portée aux plus fragiles, des choix fiscaux correspondant à l'intérêt général et, partout, une promotion des citoyens et non des consommateurs.

# Grandir dans la République

**Du berceau à la Fac, la République doit tenir ses promesses pour tous ses enfants. C'est autour de cette ambition que s'articulent les propositions du PS présentées, le 6 mai, à l'occasion du 4<sup>e</sup> Live du projet intitulé « Grandir dans la République. La République émancipatrice à l'assaut des inégalités ».**



Un accompagnement de la crèche à la Fac

La conception de l'égalité, défendue aujourd'hui par le gouvernement, se limite au dédoublement des classes dans les zones d'éducation prioritaire. Pour solde de tous comptes, serait-on tenté d'ajouter, tant cette mesure ne s'accompagne d'aucun autre accompagnement. **« Ce n'est évidemment pas notre conception »**, a insisté Boris Vallaud, qui considère que l'accompagnement doit être permanent pour celles et ceux qui en ont besoin. **« Nous, nous voulons faire une place à chacun tandis qu'avec Emmanuel Macron, le mot d'ordre est plutôt que chacun reste à sa place »**, a résumé le député des Landes.

La prévention est l'un des maître-mots du projet proposé par les Socialistes. Il est indispensable que des professionnels interviennent avant même les naissances pour rassurer, informer et sensibiliser les parents. **« Les traumatismes pré et post partum ne sont pas suffisamment pris en compte »**, a déploré Céline Hervieu, secrétaire nationale à la Famille. Or, ils peuvent être pris en charge et traités. **« C'est pourquoi nous proposons une visite pré-natale obligatoire pour tous les parents. Obligatoire car, aujourd'hui, seuls 30% de futurs parents en bénéficient. Or, le plus souvent celles et ceux qui en ont le plus besoin n'en bénéficient pas. »**

**« L'alliance éducative pour mobiliser tous les acteurs. »**

Nous n'en sommes pas encore au temps du bilan des gouvernements Macron. Cependant, même s'il reste encore un an, il apparaît clairement que le jugement qui sera porté sur l'action de Jean-Michel Blanquer sera très sévère tant il a abîmé l'école. Les dégâts sont si importants qu'il faudra une mobilisation collective pour inverser la tendance.

Avec l'ensemble des acteurs qui interviennent dans et aux abords de l'école, les Socialistes veulent promouvoir **« l'alliance éducative »**. Ce concept vise à relancer le dialogue social avec le monde enseignant, au point mort depuis l'arrivée de Jean-Michel Blanquer rue de Grenelle. **« Rien ne peut se faire sans, et encore moins, contre**

**les professeurs »**, a insisté Isabelle Rocca, secrétaire nationale en charge de l'Éducation populaire. Mais **« l'alliance éducative »** va au-delà, puisqu'elle vise à mettre en lien l'ensemble des adultes qui interviennent dans l'apprentissage scolaire. Et, au premier rang desquels, évidemment les parents. Il serait injuste d'imputer au ministre actuel le divorce entre l'école et les parents. Mais il est désormais si profond qu'une véritable révolution est nécessaire. **« Nous avons consulté de nombreux experts pour bâtir notre projet et en particulier ATD Quart Monde qui a beaucoup travaillé sur cette question »**, a expliqué Isabelle Rocca. **« Les enseignants doivent comprendre que les parents transmettent, même inconsciemment, leurs préjugés sur l'école. Il faut donc prendre le temps de leur expliquer qu'ils ont un rôle déterminant à jouer pour la réussite éducative de leurs enfants. »**



Isabelle Rocca pour le « Care éducatif »

Les propositions de ce 4<sup>e</sup> Live du projet sont en ligne sur [www.rdv2022.fr](http://www.rdv2022.fr)

## Faire confiance à la jeunesse



demander que le Bac repose, cette année, sur le contrôle continu.

**« Nous, nous voulons faire confiance à la jeunesse et c'est la raison pour laquelle nous souhaitons abaisser le droit de vote à 16 ans. »** Cette génération veut prendre la parole et s'engage pour son avenir.

Les limites d'âges dans notre pays sont totalement incohérentes : on peut aller en prison à 16 ans, mais on est majeur qu'à 18 ans et on doit attendre 25 ans pour pouvoir être éligible aux aides sociales.

Les jeunes ont été les premières victimes économiques de la crise. Les images de files d'attente pour accéder aux distributions de colis alimentaires sur les campus ont mis en évidence l'extrême pauvreté des étudiants. Cependant, la paupérisation de la jeunesse a commencé dès le début des années 2000, précise Maxime Sauvage, secrétaire national à la Jeunesse. 5% des 25/30 vivent sous le seuil de pauvreté, mais ce taux atteint les 13% pour les 18/25 ans qui n'ont le droit à aucune prestation sociale, malgré plusieurs propositions de lois en ce sens.

C'est pour cette raison que le PS propose la création d'un minimum jeunesse qui doit être considéré comme un filet de sécurité et non comme une quelconque incitation à la paresse, comme veulent le faire croire les libéraux. **« Toutes les études, et en particulier celles d'Esther Duflo, prix Nobel d'économie, montrent que l'attribution d'une allocation n'incite nullement à l'oisiveté. Elle redonne de la dignité aux personnes qui en bénéficient et leur évite de tomber dans la grande pauvreté »**, a rappelé Olivier Faure.

# Finistère Solidaires... et collectifs

**Une équipe d'union de la Gauche, plurielle et citoyenne, pour le Finistère. Voilà comment se présentent les candidates et candidats qui défendent les couleurs de Finistère et Solidaires.**

Elles et elles partagent la même envie de renforcer la majorité départementale et d'apporter des réponses aux défis sociaux, environnementaux et démocratiques. Faut-il pour cela appartenir au PS, au PC ou PRG le centre-gauche ? **« Pas forcément »,** ont précisé Marc Labbey, chef de file, Armelle Huruguen et Kévin Faure, co-présidents du groupe *Finistère et Solidaires*, le 10 mai, lors d'une conférence de presse à laquelle participaient quelques candidates et candidats aux Départementales.

**« Je me reconnais dans les valeurs de Finistère et Solidaires »,** a expliqué Gwenaél Kerjean, candidat à Brest 4. **« J'avais aussi une**

**responsabilité vis-à-vis des électeurs de Gauche du canton »,** rajoute celui qui a mené une liste citoyenne aux dernières Municipales, à Guilers et qui a rassemblé 48 % des voix.

**« Je retrouve dans le programme des solutions aux impasses écologiques »,** a rajouté Alain Le Quellec, candidat à Crozon. **« Et je sais que ce ne sont pas nos adversaires qui apporteront des réponses à ces défis. »**



Renouvellement et diversité

**« Élu depuis trois mandats à Saint-Thégonnec, je mesure bien l'urgence sociale et l'importance d'apporter des solutions innovantes, en particulier pour les jeunes, durement frappés par la crise »,** a renchéri Gaëlle Zaneguy, candidate dans le canton de Morlaix. **« C'est important de s'engager avec un regard neuf »,** a confirmé Céline Gaz-Le Tendre, candidate dans le canton de Concarneau, **« surtout dans le domaine des solidarités, si important dans la période que nous traversons ».**

Issu du monde associatif, Alain Le Loupp est directeur d'un festival de musique à Fouesnant. **« Le monde va changer, qu'on le veuille ou non. À nous d'anticiper et d'apporter des solutions justes avant que d'autres ne s'imposent à nous. »**

**« Nous avons fait le choix du renouvellement et de la diversité des parcours pour apporter un nouvel élan à la majorité »,** a résumé Kévin Faure.

## L'union : il y a ceux qui la font et ceux qui fuient

**Coup sur coup, le Parti Socialiste vient de signer, pour la première fois, des accords électoraux avec deux de ses partenaires historiques, les Communistes et les Radicaux de Gauche.**

Le 3 mai, Yann Nédélec, pour le Parti Socialiste, et Fortuné Pellicano, pour le PRG le centre-gauche, ont ainsi noué un accord électoral qui prévoit qu'une candidate titulaire du PRG-le centre gauche, Sylvie Taloc, représentera la majorité départementale dans le canton de Brest 4 qui englobe les communes de Gouesnou, Bohars et Guilers et les quartiers brestois de la Cavale Blanche et de l'Hermitage. Il n'y a pas de fatalité à ce que ce canton soit le seul à demeurer à Droite dans la métropole brestoise. Et pour bien montrer que la Gauche s'y présente avec l'ambition de le gagner, François Cuillandre a accepté de s'y présenter en tant que suppléant.

Si le Parti Socialiste apporte son soutien à la candidate PRG-

le centre gauche, le Parti Radical de Gauche apportera le sien aux candidats présentés par le PS et les candidats issus de la société civile qui se présenteront sous les couleurs de *Finistère et solidaires*.

**« Ce qui nous importe, c'est la victoire de la Gauche aux Départementales »,** a d'emblée souligné le président du PRG.

**« Nous avons discuté avec tout le monde »,** a rappelé Yann Nédélec.

Les organisations politiques mais aussi des représentants de la « société civile » avec lesquels nous partageons les mêmes convictions et la même ambition pour le Finistère. Il en ressort que le PS n'est pas, comme certains tentent de le faire croire, hégémonique puisqu'au final, sur les 54 candidates et candidats qui défendront les couleurs de la majorité départementale, seuls 17 sont membres du Parti Socialiste.

Cet accord vise à renforcer la majorité départementale afin qu'elle puisse poursuivre, améliorer et amplifier les politiques de solidarité en direction des Finistériennes et des Finistériens.

**« Cet accord électoral s'appuie sur une ambition commune pour notre Département. Nos deux formations partagent la même détermination à répondre à l'urgence sociale, à accélérer les transitions écologiques et démocratiques ou à promouvoir la laïcité »,** ont insisté les deux signataires.



Faire gagner la Gauche au Département

# Agenda

**20 et 27 juin**  
Élections  
départementales et  
régionales.

**27, 28 et 29 août**  
Rendez-vous de rentrée  
à Blois.

Retrouvez-nous sur



## Cap Finistère

Le Breton Socialiste

CPPAP 1222 P 11428  
N° 1355 - Vendredi 14 mai 2021  
[www.ps29.bzh](http://www.ps29.bzh) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directeur de la publication : Kévin FAURE

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Tarifs pour l'année

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFP



# Un Beauvau pour rien

Jérôme Durain

**Emmanuel Macron cherche à capter l'électorat de Droite en faisant de la sécurité un thème de campagne. Mais, compte tenu de l'absence de doctrine claire de sa majorité sur ce sujet, il n'est pas certain qu'il remporte son pari, estime Jérôme Durain, sénateur de Saône-et-Loire, spécialiste des questions de sécurité.**

**Cap Finistère : Comment interprétez-vous la séquence sécuritaire d'Emmanuel Macron marquée par son interview au Figaro et son déplacement à Montpellier ?**

**Jérôme Durain :** Je vois deux aspects. D'abord, une dimension politique et stratégique dans la perspective de la Présidentielle de 2022. Emmanuel Macron utilise le thème de la sécurité comme un moyen pour aller chercher les voix de Droite. Ça va de pair avec la remise sur le devant de la scène de la laïcité, avec des états généraux montés en quelques jours et dénoncés par la quasi-totalité des associations qui travaillent sur cette question. Sans oublier la loi sur le séparatisme ou celle de sécurité globale.

Voilà pour l'affichage. Mais en réalité, la politique de sécurité de cette majorité se caractérise surtout par la confusion et l'amateurisme. On voit apparaître des initiatives, comme des générations spontanées, sans la moindre logique ou cohérence. Voilà qu'on nous annonce par exemple une LOPSI 3 (Loi de Programmation de la Sécurité Intérieure).

On voit bien que les syndicats de policiers les plus radicaux dictent leurs revendications au pouvoir qui refuse de prendre en compte et de traiter la question des excès commis par certains fonctionnaires de police.

**Cap Finistère : La loi de sécurité globale qui vient d'être adoptée pourra-t-elle améliorer les conditions de travail des forces de l'ordre ?**

**Jérôme Durain :** Non, nous ne le pensons pas et nous avons même saisi le Conseil constitutionnel pour la censurer. Que reprochons-nous à cette loi ? D'abord, la dérive qui consiste à confier aux polices municipales des compétences qui doivent rester du ressort de la Police nationale. Il faut bien avoir conscience que dans certaines villes, en particulier dans le sud de la France, les polices municipales sont mieux équipées que la Police nationale.

Si on n'y prend pas garde, on risque de voir se développer une sécurité à plusieurs vitesses en fonction de la commune dans laquelle on réside. Pour nous, la police municipale doit s'occuper de la tranquillité au quotidien et faire de la médiation.

Ensuite, tout le monde peut constater un recul des libertés publiques sous ce quinquennat. Au point que des soutiens de la première heure du président de la République ont pris leurs distances et critiquent vertement cette dérive. On a vraiment l'impression que ce gouvernement s'aligne sur les positions des organisations syndicales les plus droitières. Ça se traduit par l'idée que tout manifestant, est, par principe, un délinquant « par destination » qu'il convient de fichier, de surveiller et de réprimer.

Nos arguments pour demander au Conseil constitutionnel de censurer 16 articles de cette loi portent essentiellement sur deux aspects : la confusion entre Police nationale et police municipale d'une part, et les atteintes aux libertés publiques avec l'utilisation des images captées par des drones ou des caméras de vidéosurveillance.

**Cap Finistère : Les travaux du Beauvau de la sécurité ont-ils encore un sens dans ce contexte ?**

**Jérôme Durain :** C'est un vrai coup de com' pour le gouvernement et en particulier pour le ministre de l'Intérieur. Celles et ceux qui s'attendaient à des débats sur le rôle de la Police, sur les liens à renouer avec les citoyens, vont en être pour leur frais. Il s'agit en fait d'une sorte de comité technique hygiène et sécurité amélioré, où le dialogue social est scénarisé et mis en scène. C'est clairement « Ici Beauvau, les policiers parlent aux policiers ». Où sont les associations ? Où sont les citoyens ?

Il ne faut pas en attendre grand-chose, sauf, éventuellement, pour les conditions de travail et les rémunérations des policiers. L'État doit bien sûr se préoccuper des conditions de travail des policiers et des gendarmes et les améliorer. Mais fallait-il toute cette mise en scène ? Car, pendant ce temps, on ne pose pas les vraies questions qui sont : Quelles missions la France assigne-t-elle à sa Police ? Comment remettre la Police de la République au milieu des citoyens ?

